Global18

N° 4 | 2024
Éditer la correspondance de Beaumarchais à l'ère du numérique

Voltaire et Beaumarchais : une rencontre archivistique aux Délices

Flávio BORDA D'ÁGUA

Édition électronique :
URL :
https://global18.numerev.com/articles/revue-4/958-voltaire-et-beaumarchais-une-rencontre-archivistique-aux-delices
DOI : numerev_2809
Date de publication : 15/02/2024

This submission is licensed under **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : BORDA D'ÁGUA, F. (2024) Voltaire et Beaumarchais : une rencontre archivistique aux Délices. *Global18*, (4). https://doi.org/10.34745/numerev_2809

L'article présente les fonds voltairiens conservés à l'Institut et Musée Voltaire de Genève, constitués dans le cadre de l'édition de Kehl orchestrée par Beaumarchais : le fonds Beaumarchais-Kehl et les Archives Beaumarchais. Il retrace leur constitution, leur classement et leur conservation, révélant Beaumarchais en véritable archiviste, à la tête d'une équipe de copistes chargée de collecter la correspondance de Voltaire.

Mots-clés :
Archives, Correspondance, Beaumarchais, Kehl, Genève

Voltaire et Beaumarchais : une rencontre archivistique aux Délices

Dès qu'on parle d'archives voltairiennes, la propriété des Délices, à Genève, devient une référence incontournable. La grande collection voltairienne et dix-huitièmiste, léguée par Theodore Besterman à la ville de Genève, en est d'ailleurs la figure de proue. Dès sa création, le 2 octobre 1954, l'Institut et Musée Voltaire a eu pour mission la collecte de tout document émanant de Voltaire, lui ayant été adressé ou concernant l'œuvre du philosophe. Au fur et à mesure, et avec le développement des nouvelles technologies et des grandes ventes aux enchères, cette politique d'acquisition a été affinée et les Délices de Voltaire sont devenus un véritable pôle des Lumières, et d'excellence, de la Bibliothèque de Genève. Il s'agit dès lors d'accroître les collections non seulement autour de Voltaire mais également de Rousseau et d'autres personnalités et thématiques des Lumières.

Aborder la thématique de Beaumarchais éditeur, c'est se référer, aussi, inévitablement à Voltaire. L'édition des œuvres complètes de François-Marie Arouet par Caron de Beaumarchais, parue entre 1784 et 1790, avait pour singularité d'être la première publiée après la mort du philosophe. L'édition serait *a priori* complète et pouvait offrir aux lecteurs un grand ensemble de sa correspondance, soit plus de quatre mille cinq cents lettres, comme le rappelle André Magnan[1]. Sans revenir sur l'excellente analyse et synthèse de Linda Gil[2] de cette édition, les quelques réflexions à venir ont pour objectif de présenter un des outils de travail de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais.

Alors que certains voient les archives comme une finalité en soi, il convient de les voir avant tout comme un outil de travail qui nous a été transmis par le temps. La démarche de Beaumarchais dans le cadre de l'édition de Kehl n'est pas celle d'un archiviste mais il le deviendra par la force des choses.

Beaumarchais archiviste

Nicolas Morel dans son étude[3] a montré l'importance de la formation d'archiviste et de bibliographe dans le travail de Beuchot alors qu'il menait son projet d'édition des *Œuvres complètes de Voltaire*. Beaumarchais, osons le dire, a exercé cette fonction de producteur d'archives malgré lui, en engageant notamment une véritable armada de copistes, identifiés dans leur quasi-totalité par une recherche acharnée et de longue haleine menée par André Magnan[4]. L'équipe de Pierre-Augustin avait ainsi pour mission d'identifier, et d'authentifier, de collecter et de classer un ensemble colossal de la correspondance de Voltaire. La méthode dirigée par Caron de Beaumarchais est celle d'un véritable archiviste des temps modernes. Une partie de ce travail est aujourd'hui mis à disposition des chercheurs et du public à l'Institut et Musée Voltaire avec la présence de deux fonds liés à Beaumarchais : le premier « Fonds Beaumarchais-Kehl » représente plus de la moitié des copies de lettres établies pour l'édition de Kehl ; le second « Archives Beaumarchais » est constitué de documents administratifs relatifs à l'édition de Kehl et notamment la relation avec des partenaires associatifs, juridiques et économiques divers.

Ces deux fonds sont entrés dans les collections de la ville de Genève, au moment de la création de l'Institut et Musée Voltaire, et font donc partie de l'ensemble de la donation de Theodore Besterman. Les manuscrits ont été conservés et conditionnés dans les années 1950, principalement par Jean-Claude Brändli, responsable de l'atelier de reliure de ce qui était encore la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Les motifs égyptisants des couvertures étaient un de ses papiers fétiches et une de ses signatures. Les deux ensembles Beaumarchais perdurent aujourd'hui dans un excellent état de conservation, ce qui permettra dans les années à venir de les rendre davantage disponibles lors de la campagne de numérisation que la Bibliothèque de Genève est en train de mener.

En marge de la mise en valeur numérique, l'équipe des Délices a pu ces dernières années établir des inventaires de ces fonds de manière assez précise. Le choix archivistique et scientifique de l'institution a été de traiter les deux fonds dans une description à la pièce. Chaque lettre, chaque document, chaque note sont ainsi identifiés, décrits, parfois mis en relation avec une bibliographie faisant référence à la publication de la lettre dans l'édition de Kehl, mais également en la renvoyant à la Correspondance dite définitive établie par Theodore Besterman. Les inventaires sont aujourd'hui disponibles sur la base de données *Manuscrits et Archives Voltaire*[5].

Le Fonds Beaumarchais-Kehl

Le fonds Beaumarchais-Kehl, coté CH IMV MS BK, est constitué de 2790 copies de lettres. Il est composé de la correspondance active et passive de Voltaire, entre 1738 et 1778, et exclut délibérément toutes lettres échangées par des tiers. Theodore Besterman qui acquiert les documents décide que toutes les lettres seront montées sur

onglets et regroupées par lots de 100, constituant ainsi vingt-huit recueils de lettres de format in-4°. Les lettres sont essentiellement des copies, et lorsque le nom du copiste est connu, il est indiqué dans la notice de la pièce, mais il arrive parfois que des lettres ayant déjà été publiées dans une édition précédente d'*Œuvres complètes* soient reproduites dans leur état imprimé avec des compléments ou un nouvel établissement du texte.
Le classement des documents est présenté selon l'ordre chronologique des originaux et de nombreuses mentions manuscrites indiquent qu'une réorganisation est projetée au moment de la saisie (constitution d'une correspondance avec les souverains, traitement particulier de certaines lettres...). Le parti pris lors de l'établissement de l'inventaire a été d'indiquer les dates de chaque pièce selon celles des documents originaux sur lesquels se sont fondés les copistes de Beaumarchais pour constituer leur corpus. De même, l'identité de l'auteur est celle du rédacteur initial de la lettre, qu'il s'agisse de Voltaire ou de l'un de ses correspondants, et non celle du scripteur, dont l'identification est d'ailleurs souvent sujette à caution. Une description plus complète de chacune des pièces du fonds devra toutefois, à l'avenir, permettre d'identifier un grand nombre des « mains » utilisées par Beaumarchais : leur identité est alors portée en note.

Les Archives Beaumarchais

Les Archives Beaumarchais représentent un ensemble de 419 documents montés sur onglets et de formats variés allant du petit *in-octavo* jusqu'à l'*in-folio*. Les documents sont reliés en trois volumes *in-folio*. Les dates extrêmes, ou butoirs, couvrent la période de 1772 à 1817. L'essentiel du fonds s'arrête en 1799 avec la mort de Beaumarchais, mais quelques pièces sont ultérieures et vont jusqu'en 1817.
Le fonds regroupe de fait certains documents relatifs à l'édition de Kehl des *Œuvres complètes* de Voltaire. Contrairement au fonds Beaumarchais-Kehl, il s'y trouve essentiellement des documents de nature administrative, très souvent relatifs aux rapports financiers quelquefois tendus entre Beaumarchais et ses collaborateurs, employés ou sous-traitants.
Le conditionnement actuel des documents nous fait dire qu'ils étaient à l'origine organisés en dossiers selon l'ordre alphabétique des personnes concernées. Le classement semble, *a priori*, avoir été respecté lors des remaniements ultérieurs, apparemment limités à des changements de chemise et des renumérotations. Nous disposons de deux jeux de chemises : les plus anciennes sont regroupées à la fin du troisième volume, tandis que les autres figurent chacune en amont des pièces qu'elles contenaient. La cotation actuelle (CH IMV MS AB) compte chaque document comme une pièce, fût-ce une chemise, à moins que le contraire ne s'impose. Toutes les pièces ont donc été décrites à l'unité et commentées autant que faire se pouvait.

Les quelques notes sur ces deux fonds à l'Institut et Musée Voltaire montrent la richesse tant du travail de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais que de l'aventure archivistique de ces documents. Au fil des années, ces deux ensembles ont constitué

une base de travail pour des recherches diverses, tant au niveau du travail éditorial, que de l'histoire de l'édition des œuvres de Voltaire. Ils sont également importants pour l'histoire sociale de la fin de l'Ancien Régime autour du travail de copiste. Qui étaient ces derniers ? Comment sont-ils rémunérés ? Quelle la place prennent-ils dans une édition colossale comme celle des *Œuvres complètes* de Voltaire à Kehl ? Les pistes de travail restent nombreuses et certaines sont de véritables défis. Bien que cela n'ait pas été l'objet de cette présentation, il resterait à parcourir le chemin de ces archives à travers le temps : comment sont-elles constituées ? Qui les a constituées et surtout pourquoi avoir séparé les ensembles des copies de la correspondance de Voltaire, alors que nous savons que plus de quatre mille cinq cents lettres ont été copiées ? L'édition de Kehl, de par sa dimension et son travail éditorial, est ainsi devenue l'édition de référence de la fin de l'Ancien Régime.
La consultation des archives Besterman, présentes également à l'Institut et Musée Voltaire, ne nous permet pas de lever le voile sur l'acquisition du fonds, du moins pour l'instant. Les aurait-il tout simplement acquises avant les tractations avec la ville de Genève ? Cela est fort possible. Tout ce que nous savons est que ces documents font partie de l'ensemble donné au moment de la création de l'IMV. Leur exploitation dans le cadre de l'inventaire de la correspondance de l'inventeur de Figaro permettra de valoriser ce fonds, tout en contribuant à une meilleure connaissance des activités multiples de Beaumarchais.

Flávio Borda D'Água

Bibliothèque de Genève

[1] André Magnan, « Correspondance », dans Jean Goulemot, André Magnan et Didier Masseau (dir.), *Inventaire Voltaire,* Paris, Gallimard, Bouquins, 1995, p. 329.
[2] Linda Gil, *L'édition de Kehl de Voltaire. Une aventure éditoriale et littéraire au tournant des Lumières*, 2 volumes, Paris, Honoré Champion, col. Les Dix-Huitièmes siècles, 2018, 2 vol.
[3] Nicolas Morel, *Le Voltaire de Beuchot. Une édition savante sous la Restauration,* Chêne-Bourg, Georg, 2020.
[4] Andrew Brown et André Magnan, « Aux origines de l'édition de Kehl. Le *Plan* Decroix-Panckoucke de 1777 »*, Cahiers Voltaire*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, n°4, 2005, p. 83-124 ; André Magnan, « Le Voltaire de l'édition de Kehl », *Europe,* Paris, n° 781, 1994, p. 6-15.
[5] Manuscrits et Archives Voltaire : https://voltaire.bge-geneve.ch